



Toulouse, mercredi 16 août 2017

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2017/04354

Pris en application :

Autres événements**Modification du RPP Garonne en Lot-et-Garonne****Simple information (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 12/08/2017 à 08:00

o Direction territoriale Sud Ouest

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés que la modification du règlement particulier de police de la navigation intérieures (RPP) réglementant les activités nautiques de grande vitesse sur la Garonne en Lot-et-Garonne a été approuvé par le préfet le 10 août 2017.

Les zones réservées à ces activités se situent sur le territoire des communes de Monheurt, Tonneins, Villeton, Marmande, Sainte-Bazeille, Couthures-sur-Garonne et Jusix.

Le RPP est joint au présent avis.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

Subdivision d'Aquitaine, 107, avenue du Général de Gaulle, 47000 AGEN

Tél : 05 53 47 31 15 - Fax : 05 53 66 82 84

Direction territoriale Sud Ouest, 2, Port Saint-Etienne, BP 7204, 31073 TOULOUSE CEDEX 7

Tél : 05.61.36.24.24 - Fax : 05.61.54.66.50

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Responsable du bureau PTE

Signé

Denis VIDAL